

## Conseil d'établissement 2023-2024

Procès-verbal Le lundi 29 avril 2024 École Sacré-Cœur

| Sont présents : | Chantale Bélanger  | · 🔲         | Amélie Ouellet            | $\boxtimes$ |
|-----------------|--------------------|-------------|---------------------------|-------------|
|                 | Samantha Jalbert   | $\boxtimes$ | Marcel Leclerc            | $\boxtimes$ |
|                 | Hélène Lapointe    | $\boxtimes$ | Sophie Duguay             | $\boxtimes$ |
|                 | Marie-Claude Lebel |             | Line Lévesque             | $\boxtimes$ |
|                 | Laurie Lévesque    | $\boxtimes$ | Frédérique Dionne         | $\boxtimes$ |
|                 | Joëlle Hudon       | $\boxtimes$ | Marie-Soleil Rivard       | $\boxtimes$ |
|                 | Maxime Savoie      | $\boxtimes$ | Sara Lambert, substitut   | $\boxtimes$ |
|                 |                    |             | Martine Lepage, substitut | $\boxtimes$ |
|                 |                    |             |                           |             |

| SUJET À DISCUTER |  | DISCUSSION ET ORIENTATION   | PROPOSEUR ET SECONDEUR                            |
|------------------|--|---|---|
| 1.               | Mot de bienvenue et vérification<br>du quorum<br>(art. 61 et 62 LIP) | La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue.<br>Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h01. |   |
| 2.               | Nomination secrétaire de rencontre                                   | Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.  | Il est proposé par<br>Marie-Claude Lebel          |
|                  | C.É. # 23-24-22  |   | secondé par<br>Hélène Lapointe                    |
|                  |  |   | et résolu :<br>Que Caroline Blanchet              |
|                  |  |   | agira à titre de secrétaire pour cette rencontre. |
|                  |  |   | cette rencontre.  ADOPTÉ à l'unanimité            |

|    | SUJET À DISCUTER  | DISCUSSION ET ORIENTATION  | PROPOSEUR ET<br>SECONDEUR  |
|----|---|--|--|
| 3. | Lecture et adoption de l'ordre du jour  C.É. # 23-24-23                   | Mme Sophie Duguay fait la lecture de l'ordre du jour.  | Il est proposé par Marie-Soleil- Rivard  Secondé par Marie Claude Lebel . et résolu :  Que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu.  ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ         |
| 4. | Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis C.É. # 23-24-24 | Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 12 février 2024 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable.  Pas de suivi.   | Il est proposé par Line Lévesque secondé par Marie-Soleil Rivard et résolu :  Que le compte-rendu de la séance du 12 février 2024 est adopté tel quel.  ADOPTÉ à l'unanimité |
| 5. | Organisation scolaire 2023-2024   | Mme Hudon fait la présentation aux membres de l'organisation scolaire 2024-2025. Elle mentionne que nous aurons 17 classes. Il y a deux classes par niveau et une classe spéciale.  Pour l'instant, environ 320 élèves sont inscrits. Mme Hudon mentionne que cette année, une hausse d'inscriptions d'élèves immigrants s'est fait remarquer. | Informations   |

|    | SUJET À DISCUTER   | DISCUSSION ET ORIENTATION   | PROPOSEUR ET SECONDEUR   |
|----|--|---|--|
| 6. | Établissement des principes d'encadrement du coût des cahiers (art. 77.1)  C.É. # 23-24-25 | Mme Duguay mentionne que pour l'année 2023-2024, le coût établi est à 80\$.  Pour la prochaine année scolaire, Mme Hudon propose le coût à 90\$. Mme Hudon mentionne que l'école obtient annuellement un budget en lien avec l'aide aux familles. Ce budget sert entre autres à défrayer les coûts des factures scolaires ou les coûts d'inscriptions aux activités parascolaires de familles dans le besoin.   | Il est proposé par Line Lévesque secondé par Marie-Claude Lebel et résolu :  Que le coût des cahiers scolaires est augmenté à 90\$ pour l'année scolaire 2024-2025.  ADOPTÉ à l'unanimité  |
| 7. | Adoption du guide des règles du service de garde (art. 77.2 et art. 256)  C.É. # 23-24-26  | Mme Hudon mentionne que ce guide est le même pour tous les services de garde du Centre de services scolaire. Nous ne pouvons pas y apporter des modifications, mais nous pouvons soumettre nos recommandations.  Mme Hudon désire renouveler l'exercice qui s'est déroulé en début d'année, c'est-à-dire que les éducateurs et éducatrices assistent à l'assemblée générale des membres du personnel de l'école qui se tiendra le lundi 26 août prochain. Leur participation à cette journée est dans le but d'optimiser l'arrimage des membres du personnel et également afin de donner les informations importantes du début d'année à tous les membres au même moment. L'ouverture officielle du service de garde sera donc le 27 août 2024.  Tous les membres sont en accord avec la proposition. | Il est proposé par Maxime Savoie secondé par Marie-Soleil Rivard et résolu :  Que le guide des règles du service de garde soit adopté tel que présenté, et aussi que l'ouverture officielle du service de garde se fera le mardi 27 août 2024.  ADOPTÉ à l'unanimité |

-

|     | SUJET À DISCUTER   | DISCUSSION ET ORIENTATION   | PROPOSEUR ET<br>SECONDEUR  |
|-----|--|---|--|
| 8.  | Approbation du code de vie - règles de conduites et de sécurité (art. 76 et art. 110.2)  C.É. # 23-24-27   | Mme Amélie Ouellet désire soumettre une recommandation au code de vie concernant les collations permises à l'école. Mme Ouellet propose de retirer les jus de fruits, et faire l'ajout d'aliments santé comme les craquelins, muffin maison et houmous. Mme Hudon mentionne qu'elle proposera le tout à l'équipe-école.  Les membres du conseil proposent d'ajouter l'item suivant à la liste des collations permises à l'école: -tartinade protéinée exempte d'arachides et de noix  Mme Hudon mentionne que désormais, aucun appareil technologique ne sera accepté à l'école, sauf pour des raisons pédagogiques ou autres motifs valables qui doivent être approuvés par la direction. Cette règle sera également applicable pour les membres du personnel. | Il est proposé par<br>Hélène Lapointe  |
| 9.  | Approbation campagnes de financement  C.É. # 23-24-28  | L'école a reçu un don de 500\$ provenant de l'équipe de basketball élite Southwood pour l'académie de basketball du Kamouraska organisé par M. Simon Lévesque, enseignant d'éducation physique et M. Scott Dubé. Mme Hudon demande la permission aux membres afin de publier la bonne nouvelle sur les réseaux sociaux.  Tous les membres sont d'accord.  | Il est proposé par<br>Amélie Ouellet<br>secondé par<br>Hélène Lapointe<br>et résolu :<br>Que les campagnes de<br>financement soient adoptées en<br>bloc.<br>ADOPTÉ à l'unanimité |
| 10. | Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)  C.É. # 23-24-29 | Le samedi 25 mai prochain se déroulera à Québec l'évènement "Viens jouer avec nous", rassemblement d'harmonies scolaires organisé par l'Association Québec-Chaudière-Appalaches de la Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) en partenariat avec le Cégep de Sainte-Foy.  C'est Mme Maude Michaud-Cheney, enseignante en musique à l'école Sacré-Cœur, qui organise cette sortie avec les élèves  | Il est proposé par<br>Amélie Ouellet<br>secondé par<br>Line Lévesque<br>et résolu :  |

| SUJET À DISCUTER |                                  | DISCUSSION ET ORIENTATION   | PROPOSEUR ET<br>SECONDEUR   |
|------------------|----------------------------------|---|---|
|                  |                                  | faisant partie de l'activité harmonie. L'objectif de cet évènement est de donner l'occasion aux jeunes de se côtoyer et de participer à un projet commun d'apprentissage musical. Ceux-ci performeront un répertoire commun, sur lequel ils ont travaillé toute l'année scolaire, sur une scène professionnelle. Il ne s'agit pas d'une compétition, mais plutôt d'un rassemblement d'une quarantaine d'écoles du Québec et du Nouveau-Brunswick.   | Que les activités soient adoptées<br>en bloc.  ADOPTÉ à l'unanimité |
| 11.              | Cour d'école : Projet et travaux | Mme Hudon confirme que Kamco Contruction inc. a obtenu le contrat des travaux qui auront lieu cet été à l'école. Cela comprend les quatre entrées avant et arrière de l'école, ainsi qu'une partie de la cour d'école avec l'ajout d'une surface synthétique et de modules de jeu. Le tout débutera dès la fin des cours au mois de juin. Les deux rampes pour personnes à mobilité réduite seront mises à neuf.  | Informations  |
| 12.              | Informations                     | 12.1 Des membres du personnel de l'école M. Maxime Savoie mentionne que le défi des cubes énergie commence aujourd'hui -pour une durée de 3 semaines. Il mentionne également que les olympiades auront lieu la journée du 31 mai, beau temps mauvais temps. Il fait appel à tous pour avoir des parents bénévoles lors de cette journée. Également, la sortie à vélo aura lieu vendredi prochain pour les élèves de 4e année. Pour les élèves de 3e année, les activités de judo et de gymnastique auront lieu prochainement dans le mois de mai. M. Savoie mentionne que l'équipe Premier Tech- Prelco du GDPL 1 000 km nous financera 8 000\$ pour l'achat de rollerblade. On les remercie. |   |
|                  |                                  | Mme Laurie Lévesque mentionne que l'an prochain, l'organisme Le Ciel viendra rencontrer les élèves de 5° e 6° année afin de faire de la sensibilisation et de la prévention en lien avec le numérique. Elle mentionne également qu'un défi aura lieu le 26 mai 2024 prochain (une journée sans écran). Elle propose d'ajouter l'information au prochain infoparent afin de sensibiliser les parents à l'exposition aux écrans.  | Informations  |

| SUJET À DISCUTER     | DISCUSSION ET ORIENTATION  | PROPOSEUR ET SECONDEUR  |
|----------------------|--|---|
|                      | Le 30 avril, 1er et 2 mai, la deuxième partie des activités de Culture à l'école aura lieu. Il s'agit des Débrouillards (apprenti chimiste) qui viendront donner des ateliers aux élèves de tous les niveaux.  | s a second and a second a second and a second a second and a second a second and a second and a second and a |
|                      | Le 30 mai prochain, nous avons également Tortue Berlue (autobus-théâtre) qui viendra dans le stationnement du Centre Bombardier pour les classes du préscolaire. Il s'agit de leur activité culturelle pour cette année.   |   |
|                      | Mme Hudon mentionne que le 12 juin, les élèves de la chorale offriront un spectacle à tous.  |   |
| Informations (suite) | 12.2 Du comité de parents : Une rencontre s'est déroulée le 2 avril dernier. Mme Ouellet mentionne que plusieurs sujets ont été abordés, tels que le transport scolaire et les surplus au service de garde. Une rencontre est prévue la semaine prochaine. Elle mentionne également qu'ils sont en attente d'informations en lien avec le prix Excellence. Mme Ouellet fera suivre l'information aux membres du conseil.   |   |
| *,                   | 12.3 Service de garde :  Mme Jalbert mentionne que l'activité Educazoo de la journée pédagogique du 26 avril dernier a été un succès auprès des élèves. L'activité pourrait se répéter l'année prochaine. La dernière journée pédagogique de cette année sera le 17 mai prochain.  |   |
| 1 *                  | Le service de garde est présentement en période d'inscription pour la prochaine année scolaire. Mme Marie-Soleil Rivard mentionne que le délai d'inscription est plutôt court. Elle propose que la période d'inscription soit prolongée si possible. Mme Jalbert mentionne l'importance d'inscrire son enfant pour la date limite, car les informations sont envoyées au Centre de service pour la création des postes de l'année à venir. Cependant, Mme Jalbert mentionne qu'elle est tout de même dans l'obligation d'intégrer les élèves au service de garde, même si l'inscription est faite en cours d'année scolaire. |   |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION  | PROPOSEUR ET SECONDEUR |
|------------------|--|------------------------|
|                  | Mme Hudon mentionne que le système Hop Hop apparaitra prochainement au service de garde. La formation des éducateurs et éducatrices a lieu le 30 avril en après-midi. Il s'agit d'un système qui fonctionne avec une application que les parents devront installer sur leur téléphone cellulaire. Le système est renouvelable annuellement. Ce système permettra de mieux coordonner le départ des élèves et d'ainsi réduire le temps d'attente. |                        |
|                  | 12.4 De l'OPP:  Mme Sophie Duguay mentionne que des collations sont distribuées aux élèves une fois par semaine (le mercredi) jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le tout est financé avec le don annuel provenant du Choix du président/Loblaws.  | ;                      |
|                  | Mme Duguay mentionne que la journée kermesse aura lieu de 21 juin prochain. Elle fait appel aux membres pour recruter des bénévoles pour animer des kiosques lors de cette journée. Une rencontre aura lieu cette semaine en lien avec l'organisation des activités.   |                        |
|                  | 12.5 Du trésorier :<br>Le solde est de 587,14\$.   |                        |
|                  | 12.6 De la direction :  Mme Hudon mentionne que les journées portes ouvertes seront :  - Préscolaire 4 ans : lundi 27 mai  - Préscolaire 5 ans : jeudi 6 juin  |                        |
|                  | Mme Hudon mentionne qu'un sondage climat violence et intimidation est présentement en cours auprès des membres du personnel.   | *                      |
|                  | Également, elle mentionne que beaucoup d'élèves du Cégep<br>de La Pocatière viennent faire des présentations à l'école dans<br>le cadre de leur cours.   |                        |

|     | SUJET À DISCUTER     | DISCUSSION ET ORIENTATION   | PROPOSEUR ET<br>SECONDEUR  |
|-----|----------------------|---|--|
|     |                      | Mme Hudon mentionne que dans l'allée des autobus, une clôture manuelle sera installée pour restreindre les déplacements sur cette partie durant les heures de cours.  Mme Hudon mentionne qu'une semaine de sensibilisation à la diversité culturelle aura lieu l'année prochaine, vu la hausse d'inscriptions d'élèves immigrants à l'école cette année.  Il y a une discussion concernant les publicités envoyées par courriel par l'école.  Les publications permises sont les suivantes :  1- École - CSS 2- Municipalité (camp de jour, relâche, etc.) |  |
|     |                      | n/a   |  |
| 13. | Affaires nouvelles   | n/a   | Informations   |
| 14. | Parole au public     | Un parent souligne de vérifier l'heure d'entrée des élèves à 7h55, car parfois, l'entrée est retardée de 2-3 minutes.   | Informations   |
| 15. | Levée de l'assemblée | L'assemblée est levée à 21h03.  | Tous les sujets à l'ordre du jour<br>ayant été traités,  |
|     | C.É. # 23-24-30      |   | il est proposé par<br>Marie-Soleil Rivard<br>secondé par<br>Laurie Lévesque<br>et résolu :<br>Que la séance soit levée.<br>ADOPTÉE à l'unanimité |

Joëlle Hudon, directrice de l'école

Sophle Duguay, président(e)